

COMPTE RENDU DU CDAS DU 16 MAI 2023

Suite au groupe de travail du 13-12-2022, ce CDAS permettait à la nouvelle déléguée à l'action sociale d'être « officialisée » lors de cette réunion. Par ailleurs, Mme D. quitte en juin ses fonctions d'Assistante sociale sur Bayonne. Après l'avoir chaleureusement félicité pour la qualité des échanges, nous lui avons souhaité le meilleur dans ses nouvelles fonctions de retraitée. Rappelons également que lors de ce groupe de travail le Président a proposé, avec l'aval des OS, de consulter en 2023 l'ensemble des agents afin de connaître leurs desiderata pour 2024. Il nous paraît pertinent de mettre en place un tel recensement auprès de tous les collègues.

Après désignation de la Secrétaire du CDAS (FO) l'ordre du jour a été le suivant.

⇒ **Présentation par le Président de la Note Orientations pour l'Action Sociale Ministérielle 2022**



Le Président a procédé à une présentation de cette note qui s'articule à 2 échelons, national et local.

► Sur un plan national les crédits alloués aux Finances sont importants (111,4 millions d'euros). Ce budget est sensiblement le même qu'en 2022.

La cession des résidences EAPAF se poursuit en 2023, continuera en 2024. 13 résidences sont concernées. Une part des cessions (50 %) est dédiée à la rénovation de deux résidences La Baule et Agay (région Paca).

Concernant la réforme du réseau, le Président précise que la déléguée n'est plus « toute seule » car il existe une animation en région. Cette réforme est en voie d'achèvement.

Concernant les prestations, il signale que le CNAS travaille pour les aides aux jeunes parents. En 2023, la restauration sera la thématique principale.

Enfin, le Président évoque le dernier axe national concernant l'amélioration de la communication via le site ALIZEE . Les assistantes sociales ont souhaité qu'au niveau local, des alertes soient mises en place afin d'informer les agents des nouveautés.

► En local, après la mise en place des nouveaux CDAS, sera effectuée une formation à l'ensemble des membres dès que les supports seront prêts.

Présentation par les Assistantes de Service Social du Compte rendu annuel d'activité de service social

Il y a actuellement 144 assistants de service social sur l'ensemble du territoire (outre-mer inclus) dont 23 en partenariat (gestion assurée par un autre ministère).

La nouveauté les assistantes sociales peuvent interagir dans les collectifs de travail.

Les missions des ASS s'articulent autour de 2 axes :

- L'accompagnement social individualisé
- Les interventions dans les collectifs de travail.

Dans notre département, il y a deux assistantes sociales et un médecin de prévention.

En 2022, 15 % des agents ont fait appel aux assistantes sociales avec des problématiques de santé (29,63 %), vie professionnelle (26,54 %) familiale (14,82 %), logement (11,11 %) budget (7,9 %). La situation du logement est tendue au Pays Basque.

Les demandeurs de logements HLM sont labellisés dans l'application SYPLO par le service du logement de la sous-préfecture de Bayonne sur demande de l'assistante sociale alors qu'à Pau, la procédure est différente, l'assistante sociale saisit le service du logement de la préfecture lequel sollicite directement les bailleurs.

En cas de difficultés financières majeures, les demandes de secours sont examinées par les ASS.

Une convention avec SOLIHA Pau Béarn et SOLIHA Bayonne Pays Basque est renouvelée tous les ans. L'assistante de service social oriente les agents vers une conseillère en économie sociale et familiale (CESF) pour des problématiques budgétaires complexes (certains dossiers de surendettement Banque de France par exemple).

⇒ **Utilisation des crédits 2022 et projets 2023**

L'utilisation des crédits 2022 n'appellent pas de commentaires. Il s'agissait d'un contexte particulier.

Les voyages sont remis au goût du jour avec le train d'Artouste (lundi 18 septembre) qui visiblement connaît un très grand engouement auprès des retraités (part CDAS 4 300 € sur la base de 100 personnes).

Au menu également le Futuroscope pour les actifs (23 et 24 septembre, part CDAS 6 400 € sur la base de 40 personnes avec une participation avoisinant les 150 € par agent et 130 €/enfant). Nous saluons le travail de la déléguée qui, en peu de temps, a réussi à les contacter.

Concernant Noël, la déléguée a proposé de se réunir à mi-chemin entre le Béarn et le Pays-Basque.

Le site choisi est Salies (espace culturel Basse-Cathalinat <https://www.salies-de-bearn.fr/fr/ma-ville/culture/259-espace-culturel>). Sur le principe, serait retenu un spectacle qui reste à choisir. Le Président, compte tenu des délais de route, s'est engagé pour la Dgfp à examiner avec bienveillance les autorisations d'absence. Pour les Douanes, il se rapprochera de son homologue. Il y aurait la possibilité d'instaurer un moment de convivialité et de distribution de jouets comme par le passé. Il sera fait appel au volontariat. La salle disposera d'une capacité d'accueil de 400 places, le nombre estimé d'enfants avoisinant les 300. Les jouets seront choisis par les parents (enfants jusque 12 ans), via un catalogue dématérialisé. Les 13-14 ans bénéficieront d'une carte ECADO d'une valeur de 40 €. Afin d'éviter à la délégation une gestion trop lourde des jouets, nous invitons les parents absents à mandater un autre collègue afin de les lui rapporter.

Cette proposition a été saluée par l'ensemble des OS, car c'est un moment de convivialité qui permettra aux collègues de se rencontrer sur un seul lieu et d'échanger. Un bilan sera dressé à l'issue de cette journée afin de savoir si cette action a connu un succès et par conséquent doit ou ne pas être reconduite.

Ont été retenues également les actions suivantes :

- Le Bafa part CDAS 300 € (base 3 bénéficiaires) ;
- L'abonnements Bayard (jeunes) sur la base de 10 bénéficiaires 300 € ;
- L'apprentissage au code de la route (ORNIKAR) 15 bénéficiaires avec part Cdas 550 € ;
- Un concours de dessins, lots à gagner pour 3 enfants 150 €.

⇒ Point d'information sur la restauration

Le Président est revenu sur la fermeture de la cantine d'Oloron et le « sauvetage » de celle de Bayonne.

La fermeture de la cantine de Oloron fait suite au départ à la retraite de l'agent technique. Les agents avaient trouvé des solutions qui n'ont pas reçu l'avis favorable de la DG. En conséquence, la direction locale a décidé de fermer cette dernière.

Concernant la cantine de Bayonne, la problématique était différente. En effet, il s'agissait de reconstituer le bureau de l'association gestionnaire. Faute de volontaires, elle aurait fermé. Les OS ont tiré la sonnette d'alarme et alerté les collègues.

La fin est heureuse pour tout le monde y compris pour les salariés.



Les représentant(e)s FO-Finances64 au CDAS :

Emmanuelle Aubin (FO-Dgfp 64) Titulaire

Nathalie Sabathe (FO Douanes 64) Titulaire excusée

Jean Bernet (FO-Dgfp 64) Suppléant

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site : <https://www.fo-dgfp-sd.fr/064/>